

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 2 (1914)

Heft: 26

Rubrik: Les femmes à l'oeuvre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

N'est-ce pas là un fait qui montre combien l'éducation économique de la femme reste encore à faire ?

Au fond, je suis persuadé que l'égalité des droits, dépend beaucoup moins de la volonté des hommes que les femmes l'imaginent, mais qu'elle dépend avant tout de leur volonté à elles d'en faire usage.

Alb. NAINÉ,

Les femmes à l'œuvre

En Suisse allemande

La ville de *Bâle* a été la première à subir le contre-coup des événements qui bouleversèrent l'Europe dans le courant de l'été. D'innombrables femmes et jeunes filles qui étaient en place — ou en pension — dans les pays belligérants se précipitèrent vers notre frontière pour rentrer dans leur patrie. Elles trouvaient la frontière barrée, les communications interrompues. Le passage d'Allemagne en France ou en Alsace était rendu impossible.

Les Amies de la jeune fille, avec un grand dévouement, se mirent à leur service pour leur donner des conseils, leur procurer un abri et faciliter la continuation de leur voyage. Cela se passait dans les derniers jours de juillet. Et le 2 août les Italiens expulsés de France — souvent sans un sou vaillant — commencèrent à se déverser en masses serrées sur le territoire bâlois. Dans l'espace de quatre jours on en vit arriver 30.000 ! Les associations féministes furent sur la brèche nuit et jour afin d'héberger — dans douze locaux différents — de nourrir et de surveiller ces pauvres exilés. Il fallait ensuite les conduire à la gare d'où les nombreux trains organisés à la hâte les ramenaient petit à petit en Italie par le Gothard. Inutile de dire que la population de *Bâle* leur fournit des vivres et des vêtements en surabondance. On voyait, raconte un témoin oculaire, des familles entières couchées dans la rue sur leurs misérables bagages, attendant les secours que les femmes bâloises, aidées des soldats, ne pouvaient prodiguer à tous en même temps.

Peu après, ces mêmes associations se constituaient en « Société de secours volontaire pour la guerre » qui devait servir de centre à toute l'activité féminine. Tandis que les unes se mettaient à la disposition de la Croix-Rouge, d'autres organisaient le travail à domicile ou se chargeaient de laver et raccommoder le linge des nombreux soldats cantonnés à la frontière. Les jeunes Eclaireuses des Bons Templiers allaient distribuer des boissons non alcooliques jusque dans les villages les plus éloignés. L'Association pour le Relèvement moral fondait des cuisines populaires, et les Amies de la Jeune Fille servaient d'intermédiaires pour les intérêts du travail.

Les femmes de *Berne* ont, avant tout, consacré leurs efforts à la formation de garde malades compétentes. Les cours organisés par les Samaritaines ne recrutèrent pas moins de mille inscriptions. Leur instruction terminée, les élèves se mirent au service de la Croix-Rouge ou des hôpitaux de la ville, certaines d'entre elles se consacrèrent aux malades indigents. Pendant ce temps, les femmes socialistes prenaient soin des familles de soldats et de tous les malheureux suisses ou étrangers.

Le 17 août, une assemblée de déléguées de 36 associations féminines de *Zurich* constatait que les rouages déjà en fonction suffisaient aux exigences du moment et qu'il fallait se contenter de leur distribuer la besogne imposée par les événements. Les Amies de la Jeune Fille offrirent l'usage du Marthahof à la « *Frauenhilfe* », office central de renseignements, de placements,

etc. Le gouvernement, tout en admettant que les femmes fussent représentées dans diverses commissions (pour les vivres, pour l'assistance, etc.), refusa pourtant d'enrôler dans les administrations des postes, tramways ou autres, les employées qui s'étaient offertes en grand nombre. Autant que possible, la « *Frauenhilfe* » essaie de remplacer l'aumône par l'assistance par le travail et d'assurer un échange utile aux deux côtés entre les travailleuses de la ville et de la campagne.

A *St-Gall*, l'organisation très perfectionnée de la charité privée et publique a beaucoup facilité l'œuvre commune. A l'instigation du Conseil municipal, vingt associations féminines ont fondé un bureau central de secours. La ville a aussi fini par prendre à sa charge le paiement des salaires dans les divers ouvriers destinés à occuper les personnes que la crise générale avait privées de leur gagne-pain.

Soleure a vu sa grande salle de concerts transformée en ambulance militaire, où les samaritaines et les gardes de la Croix-Rouge travaillent sous la direction de quelques infirmières supérieures.

Coire possède, sous l'appellation pittoresque d'« Abeilles de la Croix-Rouge », un groupe affilié à l'Utilité publique des femmes suisses qui s'est beaucoup dépensé en faveur de nos soldats.

Impossible d'énumérer toutes les villes, tous les villages où les femmes suisses ont fait preuve de bonne volonté et de solidarité patriotique. Partout — dans les régions industrielles, les vallées de la Suisse primitive, les plantureuses campagnes du plateau central, sur les bords ensoleillés des lacs tessinois — elles sont à l'œuvre pour laver, raccommoder et compléter le linge de nos soldats, pour installer à leur intention des salles de lecture et des restaurants sans alcool, pour venir en aide à toutes les victimes de la guerre. Les sociétés du Relèvement moral et de l'Utilité publique des Femmes suisses, qui constituent des groupements si puissants, surtout dans la Suisse allemande, sont à la tête du mouvement et luttent avec tous les moyens possibles contre le chômage et la misère. On doit à leur initiative l'institution de cours de cuisine et de raccommodage, d'abris temporaires pour les enfants indigents, ainsi que la création de nombreux vestiaires et la distribution d'autocuisseurs, si utiles dans les ménages d'ouvriers. L'élan généreux, qui s'est manifesté par tant d'initiatives utiles, et qui a mobilisé tant de bonnes volontés, ne réussira probablement pas à conjurer toutes les conséquences désastreuses de la crise que nous traversons. Mais on peut assurer qu'il aura rattaché plus étroitement les unes aux autres les différentes couches de la population, et montré que la solidarité exprimée par notre devise suisse est, non une phrase vide, mais une réalité.

C. H.

(D'après l'enquête du *Schw. Frauenheim*).

* * *

La Présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses nous communique le message suivant, qui lui a été adressé par la Comtesse Spaletti Rasponi, présidente du Conseil national des Femmes italiennes, et qui montre que l'activité féminine suisse a été appréciée au-delà de nos frontières :

« Le Comité directeur du Conseil national des Femmes italiennes, profondément ému par les soins empressés et généreux que les femmes suisses ont prodigué à nos pauvres émigrants italiens, expulsés durant ces tristes journées d'août des Etats belligérants, et traversant votre pays hospitalier, tient à vous exprimer sa plus vive et sa plus profonde reconnaissance.

Comme toujours, la Suisse, en dépit des graves difficultés où elle se trouvait elle-même engagée, a donné le plus bel exemple de générosité et d'amour du prochain et a appliqué ainsi la devise du Conseil international des Femmes : « Faites aux autres ce que vous voudriez que les autres vous fissent ».

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

ALBERT PICOT, avocat au barreau de Genève, membre de la Commission des Neuf. *Un problème national. La population étrangère établie en Suisse.*

Tel est le titre d'une brochure qui vient de paraître. Ces quelques pages ont le grand mérite d'être extrêmement claires et de permettre aux plus profanes de se faire une idée nette de la situation.

Genève entre autres, comme ville frontière, est depuis longtemps dans une situation dangereuse, et tous ses citoyens le savent. Les uns partent en guerre et disent : les étrangers ne paient aucun impôt, ils n'ont que des avantages, ne nous apportent que de mauvaises choses, etc. Permettez, les étrangers paient des impôts, à peu près les mêmes que les Genevois (voir page 20 de la brochure de M. Picot), et si du mal est introduit à Genève par eux, pourquoi le bien fait par vous n'est-il pas le plus fort ? à qui la faute, à eux, ou à vous ? — Du reste, il ne sert à rien de récriminer ; les étrangers sont là, implantés chez nous, et au lieu de vouloir les chasser, ce qui serait une faute, car ils nous sont nécessaires, il s'agit de voir quelle place nous leur donnerons.

Jusqu'à aujourd'hui, l'acquisition de la nationalité en Suisse est régie par l'idée que les enfants suivront le sang qui leur est donné : acquisition de nationalité *jure sanguinis*. Si l'étranger résidant en Suisse désire acquérir notre nationalité, il aura à passer par toutes sortes de formalités longues, ennuyeuses et coûteuses. Aussi une réforme est-elle jugée nécessaire par ceux qui ont étudié la question de près, et qui déclarent dangereuse cette population, qui vit en marge de notre vie nationale. La Commission des Neuf, par la plume de M. Picot, nous indique une solution à cet important problème.

Etant femme, cette solution m'a tout particulièrement frappée car elle donne à la mère des droits égaux à ceux du père. Sans doute, les membres de la Commission des Neuf n'ont pas cherché à faire du féminisme, mais il est intéressant de noter, une fois de plus, que lorsqu'on veut faire une réforme dans n'importe quelle partie, on se trouve dans l'obligation de donner à la femme une position plus digne que celle occupée par elle précédemment. Et précisément dans cette question, la réforme proposée est d'une criante justice, car, si très souvent le père a seul la charge de l'entretien matériel de l'enfant, et a droit, par conséquent, à lui donner sa nationalité, la mère, elle, n'en a-t-elle pas toujours la charge complète avant sa naissance, et n'est-ce pas elle qui, dans les premières années de sa vie, modèle l'âme de l'enfant ? Et la femme, plus conservatrice que l'homme, est bien faite pour développer, chez son fils ou sa fille, l'amour de sa patrie à elle. Du reste, de plus en plus, la femme suisse s'occupe d'une façon intelligente et raisonnée des intérêts du pays ; il n'est donc que trop juste qu'elle ait l'honneur de servir sa patrie en donnant à ses enfants sa propre nationalité.

J. G.

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs : annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent parvenir à la rédaction du Mouvement Féministe avant le 1^{er} de chaque mois, dernier délai.

Nous prions instamment nos correspondantes de bien vouloir nous envoyer leurs communications prêtes à être remises à l'imprimeur, c'est-à-dire déjà rédigées, sans abréviations dans le texte, écrites d'un seul côté de la page, et d'une longueur n'excédant pas quinze lignes.

Genève. — Association pour le Suffrage féminin. — Malgré les pronostics d'esprits chagrins, affirmant que l'attention publique

était toute à la guerre et à ses conséquences, de nombreux auditoires ont prouvé, par leur présence aux thés suffragistes, que l'intérêt pour la cause des droits de la femme n'avait pas baissé. Le 9 novembre, M^{lle} Gourd a parlé des différentes formes du *mouvement suffragiste anglais*, tel qu'elle l'a étudié à Londres, cet été, et a montré combien la grande idée internationale du suffrage plane au-dessus des luttes de races. — Le 7 décembre, la question à l'ordre du jour : *Logements et loyers : le point de vue féminin*, non seulement était d'actualité, mais prouvait combien les femmes s'intéressent aux questions d'ordre public. M^{me} H. Reverdin a présenté un rapport général sur les logements visités dans certains quartiers de notre ville par les enquêtes de l'Ouvroir de l'Union des Femmes, et M^{me} Schreiber-Favre, avocate, a parlé, au point de vue légal, de la question des loyers, telle qu'elle se pose actuellement chez nous. E. Gd.

Union des Femmes. — Si un des résultats de la guerre est le chômage, celui-ci ne se fait pas sentir, en tout cas, à l'Union des Femmes, dont l'activité est plus intense que jamais ! La Commission du Bureau de Placement et celle de l'Ouvroir, notamment, sont débordées de travail : cette dernière a, chaque semaine, au moins une ou deux questions importantes à discuter et à étudier. En particulier, l'entente de notre Ouvroir avec un groupe de femmes sans travail, organisées de leur côté, nous a permis d'accroître notre activité ; et une autre entente avec le bureau officiel de placement, la Chambre de travail, et la grande Commission centrale, quasi-officielle des Sans-Travail, — dans laquelle siègent, d'ailleurs, à titre individuel, trois membres de l'Union, — tend à concentrer en nos mains toutes les activités s'employant à la lutte contre le chômage féminin. A côté de nombreuses commandes particulières, la Croix-Rouge continue à nous fournir du travail, et le Département militaire nous a confié l'exécution de sous-vêtements pour les soldats genevois. — L'Union étudie aussi la question de créer un « chauffoir », c'est-à-dire un local chauffé et éclairé gratuitement, où des femmes isolées, ne pouvant se procurer ni charbon ni pétrole, dans les circonstances actuelles, pourraient venir, en tout cas, passer l'après-midi et la soirée. — Vu le succès des séances hebdomadaires offertes aux ouvrières de l'Ouvroir, le Comité de l'Union a décidé d'organiser quelques conférences aussi pour les membres. Le 4 décembre, M^{lle} Gourd a parlé de quelques villes belges, en s'aidant de projections lumineuses, et le 9 décembre, M^{me} Chantre, professeur de diction, a donné une séance de récitation très goûtée. Pour le 10, il a été organisé une modeste réunion d'Escalade, où l'on entendra, grâce à M^{me} Brunet-Lecomte, des échos, bien lointains, hélas ! du festival du Centenaire : la *Fête de Juin*. Enfin, le 16, M^{lle} Jentzer fera une causerie sur ce sujet attrayant : *le jeu comme moyen éducatif*.

E. Gd.

Lausanne. — Union des Femmes. — Dans la séance familière du jeudi 5 novembre, M^{me} Monneron-Tissot a donné quelques détails sur l'hôpital Saint-Jacques de Besançon, où le Dr César Roux a soigné, pendant quelques semaines, des soldats blessés, et où travaillaient quelques gardes-malades suisses. M^{me} Monneron s'est elle-même rendue à diverses reprises à Besançon, avec un matériel sanitaire qui a été accueilli avec joie. M^{me} Widmer-Curtat a ensuite parlé de l'œuvre entreprise dans le canton de Vaud en faveur des Belges, et qui a rencontré dès la première heure un intérêt vibrant et sympathique dans la plus grande partie de notre pays. — Notre Comité a eu la charmante idée de procurer un plaisir de Noël à nos soldats. Souhaitons un plein succès à cette initiative, qui se recommande d'elle-même. — Notre Union a, en outre, décidé de faire, elle aussi, sa part du blanchissage et du raccommodage du linge de nos soldats sous les drapeaux. — Le samedi 21 novembre a eu lieu la première séance pratique du cours d'improvisation de M. Fulliquet, qui continuera le troisième samedi de chaque mois. — Assemblée générale nourrie et intéressante, le 14 novembre (Salle des Mariages). Dans son rapport présidentiel, comme toujours encourageant et inspirant, M^{me} Schnetzer rappelle les travaux de l'Union avant la guerre, entre autres la récolte des signatures d'électeurs pour l'initiative contre les jeux, puis les multiples activités écloses dès lors, déjà mentionnées dans ce journal. Vingt nouveaux membres sont enregistrés, un décès et une démission. Hommage est rendu à la présidente, qui n'a cessé d'être à la brèche dans ces temps troublés, faisant face à tout. L'assistante de police tant désirée est présente ; elle sera nommée *agente de relèvement*. Le Bureau d'adresses ressemblait, cet été, à une ruche d'abeilles, tant y affluaient de femmes de tout genre, deman-